

## **Les voyageurs, une voix qui compte**

Les voyageurs participent désormais pleinement aux prises de décisions pour la gestion des transports du quotidien en Île-de-France.

**Pour la première fois, un représentant des associations d'usagers des transports en commun devient membre du Conseil d'administration d'Île-de-France France Mobilités. Il pourra ainsi participer aux votes sur l'ensemble des décisions prises par le Conseil, qui se réunit 6 à 7 fois par an pour impulser et définir les politiques de transport en Île-de-France et décider des moyens de leur mise en œuvre.**

**Les associations de voyageurs ont désigné M. Bernard Gobitz (AUT Île-de-France) pour les représenter.**

Les associations se sont réunies le 9 septembre 2020 et ont proposé que Monsieur Bernard Gobitz, vice-président de la FNAUT, siège en leur nom au Conseil d'administration. Par décision du 25 septembre 2020 et après en avoir informé le Conseil le 23 septembre 2020, la Présidente a donc nommé Monsieur Bernard Gobitz, administrateur du Conseil d'Île-de-France Mobilités.

Le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités est présidé par la Présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse, et est composé de 31 membres avec 16 représentants élus du Conseil régional d'Île-de-France, 5 représentants élus parmi le Conseil de Paris, 1 représentant élu de chaque Conseil départemental francilien, 1 représentant des entreprises (un représentant désigné par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et d'Île-de-France (CCIPIF)), 1 représentant élu des présidents des agglomérations (EPCI), et à présent, d'un représentant des associations des usagers des transports en commun.

### **Contact presse :**

Amélie Lange – 01 82 53 80 90 - [amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr](mailto:amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr)  
Sébastien Mabilille – 01 47 53 28 42- [sebastien.mabilille@iledefrance-mobilites.fr](mailto:sebastien.mabilille@iledefrance-mobilites.fr)

Communiqué de presse  
Jeudi 8 octobre 2020

